



## POLITIQUE D'INSCRIPTION & D'ANNULATION BARREAU DE RICHELIEU 7-8 MAI 2026

Étant donné que certaines dépenses sont engagées avant l'évènement, le Barreau de Richelieu doit imposer ces politiques suivantes:

### DATE LIMITE:

Vous avez jusqu'au 24 avril 2026 pour vous inscrire.

Après cette date, les formulaires pourraient être refusés, compte tenu des espaces et termes du contrat signé avec l'hôtel.

A compter, du 3 mai, pour une inscription tardive, des frais de 150.00\$ par personne seront facturés étant donné que le nombre de personne final aura été transmis à l'hôtel.

### ANNULATION:

En cas d'annulation après le 3 mai: des frais de 150.00\$ par personne seront facturés.

### ABSENCE:

En cas d'absence, (signature aux listes de présences en salle) : des frais de 150.00\$ par personne seront facturés.

Advenant que le membre n'acquitte pas la pénalité, il lui sera impossible de s'inscrire aux formations suivantes, organisées par le Barreau de Richelieu, et ce, tant que le solde de son compte ne sera pas à zéro (0\$).

**Me Sophie Beaulac**  
Secrétaire trésorière Barreau de Richelieu